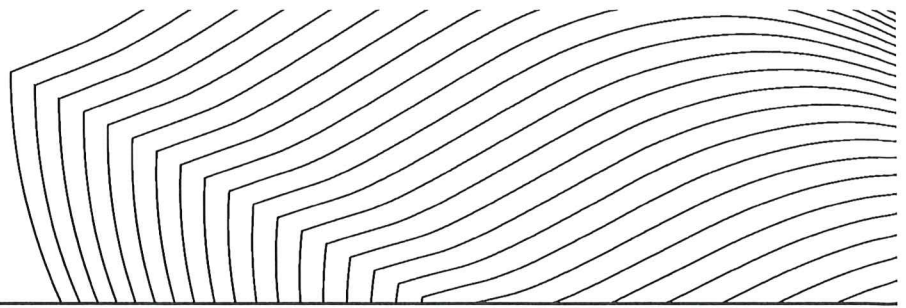




Police



**ZONE DE POLICE
« ARDENNES BRABANCONNES »**

Département du Personnel et de
la Logistique

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE POLICE

Chaussée de Wavre 107
1390 Grez-Doiceau
Tél : 010/232.777
Fax : 010/232.778

Grez-Doiceau, le 23 mai 2024

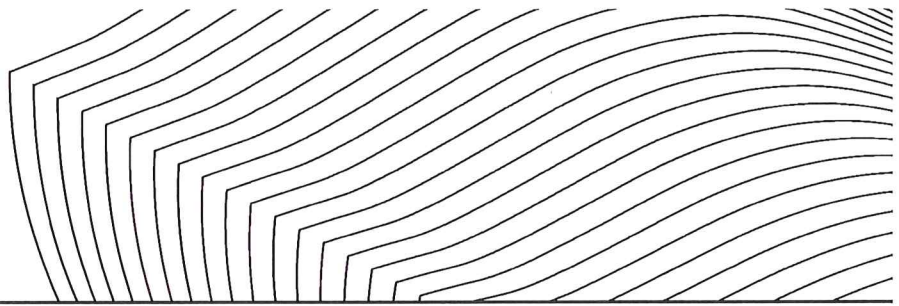
Le Conseil de Police de la zone « Ardennes brabançonnnes » ZP 5272 se réunira **le JEUDI 20 JUIN 2024 à 19.00 Hrs**, au sein de **l'administration communale d'Incourt sise Place François Kest 1 à 1315 Incourt** (il s'agit du bâtiment qui se trouve en face de l'administration communale) pour délibérer sur l'ordre du jour détaillé ci-après :

Séance publique

01. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 avril 2024
02. Marché public de services – Maintenance du défibrillateur de l'Hôtel de police – Principe – Mode de passation et conditions du marché – Cahier spécial des charges
03. Marché public de services – Entretien de la ligne de vie de l'Hôtel de police – Principe – Mode de passation et conditions du marché – Cahier spécial des charges
04. Marché public de services – Location de containers pour déchets résiduels, organiques et PMC – Principe – Mode de passation du marché - Principe
05. Marché public de fournitures – Acquisition d'un nouveau système de téléphonie – Principe – Mode de passation du marché – Cahier spécial des charges
06. Marché public de fournitures – Acquisition de chaises de bureau – Principe – Mode de passation du marché - Principe
07. Marché public de fournitures – Rachat du leasing du véhicule strippé 1-YFW-747– Principe – Mode de passation du marché - Principe
08. Marché public de fournitures – Acquisition de deux véhicules pour le Département Proximité – Principe – Mode de passation du marché – Principe
09. Divers : Ajout d'un Conseil de police le 1^{er} août à 19h00 pour aborder la demande de renouvellement du mandat de Chef de Corps. Si la majorité des membres ne devait pas être



Police



présente, il est proposé de convoquer un Conseil de police le 2⁴ août et le 5 septembre pour délibérer sur ce point. À défaut de majorité, ce n'est qu'à la 3^e convocation qu'un point pourra être voté, peu importe le nombre de membres présents.

Séance à huis clos

10. Accidents du travail – Nouveaux dossiers
11. Personnel – Demande de reconnaissance d'une maladie professionnelle – Projet de décision
12. Personnel – Nominations et recrutements effectués par le Collège de police – Information
13. Personnel – Absence irrégulière de plus de dix jours — Annulation de la décision du retrait définitif d'emploi par Arrêt du Conseil d'Etat – Décision du Collège de police – Information
14. Personnel – Disponibilité pour maladie – Décision de la CAPSP

La secrétaire,

Sarah TAMINIAU

Pour le Collège de Police,

Le Président f.f.,

Paul VANDELEENE